

Questions orales

M. Crosbie: Vous ne faites rien. Allez-vous-en, et amenez Trudeau avec vous, et MacEachen aussi.

[Français]

● (1440)

LA SITUATION DES USINES QUI MANQUENT DE RESSOURCES

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Pêches et des Océans. La semaine dernière lors de la conférence du NFFAWU, le ministre des Pêches de Terre-Neuve a déclaré qu'il s'était entretenu avec le ministre fédéral des Pêches et des Océans et qu'ils avaient convenu de ne pas fixer de quotas aux grosses sociétés, pourvu qu'elles acceptent de garantir que les conserveries de Terre-Neuve, qui manquent maintenant de ressources, aient du poisson à conditionner. Vu la déclaration du ministre des pêches de Terre-Neuve, qui s'oppose aux quotas, quels moyens prendra-t-on pour garantir que les usines qui manquent maintenant de ressources, comme celles de Burin, de Grand Bay et de Ramea, auront du poisson à traiter et du travail à offrir cet hiver à leur personnel à terre et à leurs ouvriers d'usine?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le ministre des pêches de Terre-Neuve a en effet formulé cette proposition la dernière fois que j'ai rencontré les ministres des pêches de la région de l'Atlantique. M. Jim Morgan a proposé de ne pas renouveler le programme d'affectation des ressources aux entreprises, vu l'incertitude qui règne maintenant dans le secteur du traitement du poisson. Quant à l'autre sujet mentionné par le député, j'ai moi-même soulevé cette question après m'être entretenu avec les maires des localités de la côte sud-ouest de Terre-Neuve, qui m'ont suggéré la possibilité de répartir les ressources, non pas entre les pêcheurs, entre les navires ou entre les sociétés, mais bien entre les diverses localités. J'ai promis d'en parler aux autres ministres et nous avons décidé d'examiner cette possibilité.

LES CONSÉQUENCES POUR LES LOCALITÉS CONCERNÉES

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, le groupe de travail Kirby a émis de sérieuses réserves à l'égard de la répartition des ressources entre des localités et des usines précises. Je voudrais demander au ministre comment, selon lui, on pourra garantir du travail, lors de la prochaine saison de pêche, aux localités en question, en raison d'une surcapacité des industries de transformation. Le ministre n'a pas précisé, dans son intervention d'aujourd'hui, comment il va garantir à des localités comme celle de Burin qu'elles continueront à être alimentées en matières premières à conditionner.

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je ne puis rien dire de précis. Divers conseillers municipaux et certains maires m'ont fait cette suggestion il y a une quinzaine de jours. Je ne puis rien dire de plus pour le moment. J'ai demandé à mes services de faire une étude pour voir si ce projet est faisable et pour en déterminer les différents aspects. Nous en étudierons ensuite les répercussions. Puis je m'entretiendrai avec mes homologues des provinces atlantiques, et il faut espérer que nous pourrions adopter une politique d'un commun accord.

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE SI L'ENTENTE AVEC LE QUÉBEC RELATIVE AUX PÊCHES SERA RECONDUITE

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale. En 1977, le gouvernement du Canada a signé avec la province de Québec une entente auxiliaire pour le développement des infrastructures. Au volet des pêches, quatre centres de services avec parc d'hivernement étaient prévus. Advenant que le Québec ne puisse aménager tous ces centres de pêche pour le développement des infrastructures avant la date d'expiration, le 31 mars 1984, est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre si cette entente sera prolongée ou renouvelée avec la province de Québec, afin que cette dernière puisse bénéficier de la contribution du gouvernement du Canada qui est de 60 p. 100?

[Traduction]

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Comme le député le sait, madame le Président, on a déjà prolongé d'un an à deux reprises l'entente-cadre de développement en vertu de laquelle on alloue des fonds aux centres de services. Le premier ministre a annoncé le 12 janvier que cette entente-cadre ne serait probablement pas renouvelée. Si j'étais le député fédéral de la région désignée, je ferais tout en mon pouvoir pour inciter le gouvernement du Québec à tenir en partie son engagement avant le 31 mars 1984.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LE LIEN ENTRE LA PORNOGRAPHIE ET LE CRIME—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Le ministre doit savoir qu'un grand nombre de Canadiens déplorent cet étalage scandaleux de la pornographie. Le ministre admettra-t-il que selon des études récentes, il existe un lien entre la pornographie et les crimes perpétrés contre des femmes et des enfants, et songe-t-il à prendre des mesures à ce sujet?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, je partage les préoccupations du député au sujet de la pornographie. Je ne pense pas que les études scientifiques menées jusqu'à présent soient absolument concluantes quant aux conséquences sociales. Cependant, je pense que nous pouvons partir du principe que ces conséquences existent et qu'elles sont graves. En fait, on peut dire qu'elles ont inspiré la loi actuelle. Je pense que le député se demande si les lois actuelles ne devraient pas être renforcées. J'y pense beaucoup en ce moment. En fait, j'espère avoir l'occasion au cours de la prochaine session de faire connaître ma position à ce sujet.